



# Pôle de compétence et d'innovation « Prévention des invasions biologiques »

Jean-François Boussard, Président du comité stratégique de gouvernance



Séminaire : Les chemins du développement local :  
du territoire rural au pôle de développement et  
d'innovation



Lachaussée, 14 novembre 2012





## Introduction:

Le Pôle de Compétence et d'innovation Prévention des invasions biologiques s'articule autour de 4 mots clés:

- Invasions biologiques
- Prévention
- Compétence
- Innovation

# Qu'est ce qu'une espèce invasive ?

- Espèce exotique envahissante (EEE), qui par sa prolifération, induit des changements significatifs au niveau des écosystèmes
- Dommages induits (biodiversité, activités humaines)
- Interventions et surveillance



(**Élodée de Nuttall**, Lac de Madine, Meuse, sept 2012, A. Dutartre)

(**Jussie**, Messein (54), MCh Peltre)

## Origine pour les végétaux :

Introduction d'**espèces souvent ornementales**, pour des objectifs divers, volontaire (finalité ornementale ou alimentaire)... ou accidentelle

**Echanges commerciaux nationaux et internationaux importants**

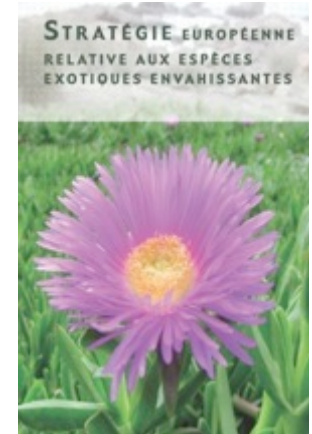
**Sources** : pour la France, de plusieurs continents : Amérique du Nord et du Sud, Est de l'Asie, Afrique du Sud

**Domaine de l'activité horticole et aquariophile concerné**

# Comment faire face aux invasions biologiques?

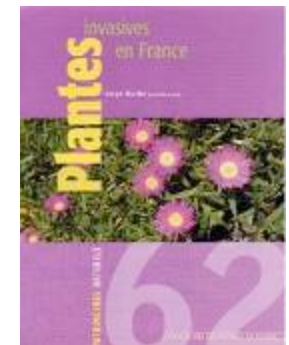
## ■ Au niveau européen

- La Commission Européenne a fait de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes l'un des six grands objectifs de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité pour 2020.
- Réseau européen d'information sur les espèces exotiques (EASIN – European Alien Species Information Network) lancé par le Centre commun de recherche (JRC – Joint Research Centre), le service scientifique interne de la Commission.
  - ♦ <http://easin.jrc.ec.europa.eu/>



## ■ Au niveau national

- Programme national de recherche INVABIO (2000-06)  
Muller S. (coord.) 2004 – Plantes invasives en France. Museum d'histoire Naturelle, Paris, 168 p. (Patrimoines naturels, 62).
- Stratégie du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (Muséum National d'Histoire Naturelle ([MNHN](http://www.mnhn.fr)) et Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux ([FCBN](http://www.fcbn.fr))
  - ♦ mise en place d'un réseau d'expertise (en cours)
- Groupe de travail IBMA (Invasions biologiques en milieux aquatiques) ONEMA/IRSTEA (Cemagref) depuis 2009  
<http://www.gt-ibma.eu/>



## ■ Au niveau régional

- Ex. Etude Agence de l'Eau/LIEBE/Univ. Lorraine Metz, en cours



(Brochure AERM – UPVM (2005))

# Réponses techniques

## - Des interventions de régulation

L'objectif est de limiter le développement des plantes envahissantes de manière à ce que les nuisances qu'elles causent soient acceptables :

### **ARRIVER A VIVRE AVEC ?**

- la recherche (vaine) de recettes et l'absence de miracle !!
- l'importance des analyses globales des situations : il s'agit toujours de territoires, d'usages, de nuisances, de besoins d'organisation et de choix techniques,
- la nécessité d'une surveillance et d'un entretien régulier...
- **Coût sociétal très élevé.** Enquête économique (Million, 2004) :  
Estimation d'un coût moyen compris entre:
  - arrachage manuel : 1100 et 1330 €/tonne de biomasse fraîche
  - arrachage mécanique : 51 et 64 €/tonne de biomasse fraîche

# Prévenir :

- la prévention s'organise nécessairement depuis le "haut", le général, l'international...
- elle est considérée comme la meilleure solution " à terme" pour espérer résoudre la problématique des invasions biologiques ("idéale"),
- elle est obligatoirement lente à se mettre en place (règlementations internationales, nationales, "sub-nationales"),
- elle reste difficile à appliquer (information du public, limites culturelles, etc.),

# Prévenir: outils réglementaires

## Contexte réglementaire

- ♦ **Au niveau européen, en 2000 et 2008**
  - Recommandation n°99 (2003) du Comité permanent de la convention de Berne, sur la stratégie européenne sur les espèces exotiques envahissantes
- ♦ **Arrêté national du 2 mai 2007** : un seul texte réglemente le commerce des plantes aquatiques d'eau douce et concerne les deux espèces de jussies (***Ludwigia peploides*** et ***L. grandiflora***).



*Cet arrêté interdit "sur tout le territoire métropolitain et en tout temps, le colportage, la mise en vente, la vente, l'achat, l'utilisation ainsi que l'introduction dans le milieu naturel, volontaire, par négligence ou par imprudence de tout spécimen" de ces deux espèces végétales.*

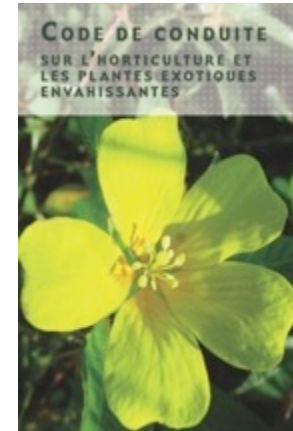
## A venir...projet d'arrêté complétant l'arrêté "jussies" .

- ♦ Liste Noire des espèces exotiques envahissantes non connue à ce jour
- ♦ Mesures contre l'introduction d'espèces invasives et de certaines espèces sauvages



# Nécessité de connaître : Formation/sensibilisation

- **Code européen de conduite sur l'horticulture et les plantes exotiques envahissantes** (Heywood et Brunel, 2008/2009). Conseil de l'Europe + OEPP <sup>(1)</sup>
- **Recommandations** destinées à tous les professionnels de l'horticulture, mais aussi aux **gouvernements**.
- Objectif : **prévenir l'introduction** de nouvelles espèces invasives ou la propagation des espèces ayant déjà colonisés les écosystèmes.
  - ◆ notamment en sensibilisant et en informant les professionnels de l'horticulture et le public,
  - ◆ et en proposant également des solutions alternatives.



*Proposez des plantes de substitution aux espèces envahissantes*

(1) OEPP : Organisation Européenne et méditerranéenne pour la Protection des Plantes

## **Limites**

- Difficultés à trouver des plantes locales à planter (renaturation)
- **Peu de données dans le domaine aquatique**





# Sensibilisation : quelques exemples d'actions

## ■ Initiatives nationales

### ◆ Conservatoires Botaniques Nationaux

- CBN Méditerranéen de Porquerolles (2003), 16 fiches plantes invasives et de substitution
- CBN Bailleul, 2007: charte d'engagement avec les pépiniéristes de Picardie

## ■ Ailleurs...

### ◆ Programme LIFE Alterias en Belgique

- En 2011, horticulteurs et pépiniéristes concluent un code de bonne conduite (voir article de presse 20/09/2011)

<http://www.alterias.be/fr>

# Une initiative locale

## ■ Mission

- Favoriser l' émergence, in situ, d' un « **Pôle de compétence et d' innovation « Prévention des invasions biologiques »** »
  - ◆ **Volet production de plantes aquatiques « non invasives locales»**

## ■ Contexte régional des plantes aquatiques invasives

- *Élodées (Elodea nuttallii et E. canadensis)*
- *Jussie (Ludwigia sp.)*,
- ....(Muller, 2002 )



## ■ Contexte territorial

- Commune de Lachaussée (Meuse) et Domaine du Vieux Moulin, propriétaire du Grand Étang (APF) Association des Paralysés de France
- Cadre du projet intégré de développement durable et du projet Biodiversité et Paysages de la Commune (Peltre G., 2008).
- Démarche de développement s' appuyant sur la préservation et la valorisation des zones humides

# Le site de Lachaussée (Meuse)

**Territoire communal** riche en zones humides, 420 ha étangs

■ dans le **Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL)**

■ Site d'importance nationale et internationale :

- **inscrit à l'Inventaire National** sur 5965 ha

- **Ramsar** sur 5300 ha

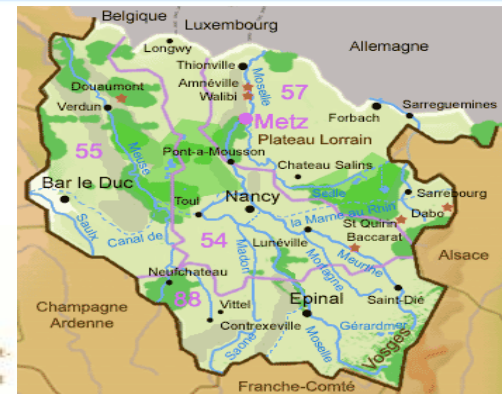
- **Natura 2000**,

- **Réserve naturelle régionale (RNR)**, 2010

■ **Etang de Lachaussée :**

Domaine du Vieux Moulin, ESAT (établissement et service d'aide par le travail)

320 ha voués à la pisciculture



# Le Pôle de compétence et d'innovation « Prévention des invasions biologiques »

## ■ Objectifs

- **Production de plantes aquatiques non invasives locales** » dans le cadre de la création d'une **station biologique** adossée à un **SPL (Système Productif Local, DIACT 2009)**
  - Développement en réseau d'une filière sur un territoire géographique
  - Entreprises et acteurs appartenant à un même secteur d'activité
  - Amélioration de l'efficacité économique, des moyens et des techniques
- **Lieu de recherche et développement (R&D)**
- **Pôle de formation** pour chargés de mission, professionnels de l'horticulture et acteurs de la renaturation des zones humides et cours d'eau
- Lieu et programme de **sensibilisation** du grand public

# Étude préalable de faisabilité (2009)

## ■ Comité de pilotage

- **Partenaires:** Commune de Lachaussée, Domaine du Vieux Moulin (APF), PNRL
- **Acteurs territoriaux :** Conseil Régional de Lorraine, Agence de l' Eau Rhin Meuse, DIREN (DREAL)
- **Réunions** (d' avril à octobre 2009)

## ■ Mémoire d' étudiant mastère 2 (2009)

- « Contribution à la mise en place d' un projet de Système Productif Local « Pôle d' excellence en production de plantes aquatiques non invasives », S.Remy, Mastère Environnement et Aménagement, spécialité Gestion des Milieux Aquatiques et des Ressources en Eau, Université Paul Verlaine de Metz).

## ■ Intérêt et besoins exprimés (partenaires, collectivités et acteurs)

- **Besoins** exprimés sur le **marché de production de plantes aquatiques** (demande de la part des participants à la renaturation) :
  - ◆ **Peu de producteurs locaux**, offre actuelle peu diversifiée et peu accessible
  - ◆ **Manque d' information et de formation**, Guides techniques et outils pédagogiques nécessaires
- **En Recherche-développement**
  - ◆ Manque de données sur la gestion des espèces invasives en Lorraine
  - ◆ Peu de retours d' expérience sur les chantiers de renaturation
  - ◆ Soutien financier possible pour mettre en place des programmes de recherche (AERM),
- **En Formation**
  - **Comité de pilotage**

- **Partenaires territoriaux :** Conseil Régional de Lorraine, Domaine du Vieux Moulin (APF), PNRL, Agence de l' Eau Rhin Meuse, DIREN

## ■ Convention cadre pour le développement du projet Lachaussée Planète Nature

### Signataires :

- Conseil Régional de Lorraine,
- Commune de Lachaussée,
- Association des Paralysés de France (Propriétaire du Grand Etang et gestionnaire de l' ESAT du Domaine du Vieux Moulin),
- Parc Naturel Régional de Lorraine

## ■ Contact par le CP avec le service de l' université de Metz en 2010 pour la mise en place d' un **stage de formation continue, à l' attention des professionnels.**



# Formation

- Séminaire de sensibilisation  
22 oct. 2010 ½ j

- Service de formation continue de  
l'Université de Lorraine (Metz) :  
Stage de formation sur les espèces  
invasives : Flore et faune des milieux  
aquatiques et des zones humides du Nord-  
Est de la France

- \* 2 journées en septembre 2011 et 2012,
- \* 3 jours prévus en 2013





# Développement du Pôle

## ■ L' Association :

L'objectif majeur de l' Association est de contribuer à la prévention des invasions biologiques par une stratégie de développement de la connaissance et de l' innovation par la

- ✓ Création de la pépinière locale d' espèces aquatiques locales
- ✓ Création de partenariats de R&D académiques/entreprises pour identifier, prévenir et remédier les invasions
- ✓ Organisation des séminaires de formation professionnelle
- ✓ Organisation d' outils de sensibilisation du grand public

## ■ Fondateurs et Membres

- ✓ personnes physiques ou personnes morales publiques ou privées (collectivités locales, entreprises industrielles et commerciales),
- ✓ établissements de formation initiale ou continue, EPST, organismes publics ou privés,
- ✓ associations et Fondations, qui partagent les objectifs poursuivis par l' Association.

## ■ Calendrier:

- ✓ **Signature des statuts:** Début 2013
- ✓ **Recrutement du directeur du Pôle:** 1er semestre 2013

# Développement du Pôle

## Planning prévisionnel

- **Pépinière d'espèces aquatiques locales (2013)**
  - Etude de marché et business plan
  - Création d'une pépinière témoin et/ou expérimentale
- **Création du centre de ressource (2013-2014)**
- **Recherche et développement (2014)**
  - Espèces aquatiques invasives, spécificités régionales et gestion adaptée
  - Suivi des interventions de restauration des milieux aquatiques (sites pilotes..)
- **Préparation de formations modulaires (2014-2015)**
  - Décideurs, Gestionnaires et propriétaires de sites,
  - Personnels de jardineries, pépiniéristes et horticulteurs,
  - Exploitants agricoles
- **Sensibilisation du grand public et des professionnels (à partir de 2013)**
  - Expositions, journées éducatives, brochures

# Développement du Pôle et ancrage territorial

- **Le Pôle de compétence et d'innovation « Prévention des invasions biologiques » est l'élément structurant du projet Lachaussée Planète Nature**
- **En particulier, il participe:**
  - À la mise en réseau des entreprises innovantes du Territoire pour soutenir la parcours entrepreneurial des Porteurs de Projets et des sociétés innovantes dans un Hôtel d'entreprises ,
  - À la croissance d'un réseau d'entreprises du secteur du développement durable
  - Au développement du télétravail qui nécessite une desserte à Très Haut Débit, outil indispensable pour une mise en réseau et une attractivité territoriale.

# ***Pépinières aquatiques locales : une idée à faire pousser !***



***Merci de votre attention !***

